CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

29 Juin 2018

OBJET : Consolidation de l'Eglise Saint-Martin d'Arenc, à Marseille : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle.

L'an deux mille dix-huit et le Vendredi vingt-neuf Juin, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI. Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO. Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Noël GUERINI. Haouaria HADJ-CHIKH. Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL. Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Lucien LIMOUSIN, Christophe MASSE, Danielle MILON, Yves MORAINE, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN. Jean-Marc PERRIN. Henri PONS. Christiane PUJOL. Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ, Maurice REY, Denis ROSSI, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS:

Jean-Claude FERAUD donne procuration à Patricia SAEZ, Eric LE DISSES donne procuration à Valérie GUARINO, Richard MALLIE donne procuration à Sandra DALBIN, Véronique MIQUELLY donne procuration à Bruno GENZANA, Michèle RUBIROLA donne procuration à Rosy INAUDI, Josette SPORTIELLO donne procuration à Benoît PAYAN

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SEANCE PUBLIQUE DU 29 Juin 2018 PRESERVATION DES TERRITOIRES RAPPORTEUR(S): M. HENRI PONS

DÉLIBÉRATION

<u>OBJET</u>: Consolidation de l'Eglise Saint-Martin d'Arenc, à Marseille : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 29 Juin 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- le programme de l'opération de consolidation de l'Eglise Saint-Martin d'Arenc à Marseille,
- le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération évaluée à 4 000 000,00 €TTC, répartie en 400 000,00 €TTC pour les services et 3 600 000,00 €TTC pour les travaux,
- les affectations comme indiqué en annexe du rapport.

La dépense sera imputée aux chapitres 20 et 23 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire	Montant de la nouvelle affectation
AP	2004-14033A	42 322 565,10	42 322 565,10	4 000 000,00	46 322 565,10
OPERATION	à créer		-	4 000 000,00	4 000 000,00
détail					
dont IB	20-0202-2031		-	400 000,00	400 000,00
dont IB			-	3 600 000,00	3 600 000,00

Date de la dernière décision ayant adopté une affectation concernant cette autorisation de programme : DM2 du 17/10/2017